

<i>Informations d'identification du fait</i>	
N° du fait (référence)	FFT_001
Date	26/10/07
Auteur (rédacteur de la FFT)	Nathalie Rousse
Personne qui a exprimé le fait	Nathalie Rousse
Nature du fait	Anomalie
Titre du fait technique	Exécution sous Linux
Etat (ouvert/clos)	Clos
<i>Informations de description, analyse, modification du fait</i>	
version 060203 : Notification	Description de l'anomalie : la version 060203 du logiciel portageMM2CPP (ie la 1 <sup>ère</sup> ), qui avait été développée sous cygwin n'a pas pu être exécutée telle que sous Linux et g++ (erreur de segmentation à l'exécution).
version 071025 : Modification effectuée et approuvée.	Description de la modification (correction) effectuée : le problème a été résolu, par correction du code : ajout appel de fclose suite à fopen. Dans la version 071025, le logiciel portageMM2CPP s'exécute correctement sous douar/linux/g++.  La modification est approuvée dans le sens où elle a été testée/vérifiée.

Pour mémo

### **Informations d'identification du fait :**

- N° du fait (référence).  
Par exemple numéroter les évolutions E\_xxx et les anomalies A\_xxx.
- Date.
- Auteur (rédacteur de la FFT).
- Personne qui a exprimé le fait.
- Nature du fait :

Les valeurs prises par « Nature du fait » sont : évolution, anomalie.

Valeur	Description
Evolution	Cela inclut les étapes de la demande d'évolution aux modifications pour réaliser l'évolution ; inclut des idées d'amélioration exprimées en interne.
Anomalie	Cela inclut les étapes du rapport d'anomalie aux corrections de l'erreur.

- Titre du fait technique.
- Etat d'entrée et état de sortie :

Ces deux champs renseignent sur l'avancement de la gestion du fait :

- Etat d'entrée : état dans lequel est pris le fait technique.
- Etat de sortie : état dans lequel est rendu, laissé le fait technique.

Le fait de gérer simultanément deux champs permet de garder la trace de l'historique du fait.

Les valeurs prises par « Etat » (« état d'entrée » et « état de sortie ») sont : notification, examen, à prendre en compte, rejeté, reporté, traitement, modification effectuée, modification approuvée.

Valeur	Description
<i>notification</i>	Le fait n'a pas été discuté. Selon la nature du fait, c'est la demande d'évolution, le rapport d'anomalie.
<i>examen</i>	Le fait est en cours d'examen (discussion, analyse préliminaire).

Dès qu'une décision a été prise, le fait passe à un des 3 états : « à prendre en compte », « rejeté », reporté ».

<i>à prendre en compte</i>	Après examen, il a été décidé de traiter le fait (faire analyse détaillée et traitement).
<i>reporté</i>	Après examen, il a été décidé de traiter le fait mais plus tard
<i>rejeté</i>	Après examen, il a été décidé de ne pas traiter le fait. Le fait est alors clos.

Un fait « à prendre en compte » passe successivement à « *traitement* » puis « *modification effectuée* » et enfin « *modification approuvée* ». Le fait est alors clos.

<i>traitement</i>	Le fait est en cours de traitement (analyse détaillée et traitement).
<i>modification effectuée</i>	la modification est effectuée.
<i>modification approuvée</i>	la modification a été approuvée.

### **Informations de description du fait :**

Notamment dans le cas d'une notification d'anomalie : description du contexte et des circonstances dans lesquelles a été relevée l'anomalie (en tests d'intégration, utilisation opérationnelle, ...). Préciser si l'erreur est reproductible, aléatoire ...

### **Informations d'analyse du fait :**

Dans la FFT « notification » du fait, il peut éventuellement être donné de premiers éléments d'analyse. Ils seront complétés dans les FFT « examen » et « traitement ».

Quelques informations d'analyse :

- Intérêt et utilité de la prise en compte du fait, personne bénéficiaire (l'utilisateur, le développeur, l'administrateur ...) et activité concernée (debug, utilisation, codage ...).
- Priorité de la prise en compte du fait technique, avis sur son importance, son urgence, son intérêt : majeur, mineur, indispensable, accessoire, urgent, prioritaire ...
- Pour une anomalie : émissions d'hypothèses.
- Identification des enjeux, risques, difficultés, éléments manquants, éléments bloquants.
- Idées de solutions de modifications.
- Estimation de la complexité de la modification envisagée.
- Estimation de l'ampleur de la modification envisagée (charge de travail) et prévision de déroulement de la modification envisagée.

### **Informations de modification :**

Dans les FFT « notification » et « examen » du fait, il peut éventuellement être donné de premiers éléments pour des idées de modification. Ils seront complétés dans la FFT « traitement ».

- Description de la modification retenue, identification des changements à chaque niveau (spécification, conception, codage).
- Justification du choix et de la méthode.